

# L'ALTERNATIVE

Toute l'actualité | Vos idées | Nos propositions



## Ah... la bonne heure!

**Philippe Hourlay** s'est inquiété de l'horloge de l'Office du Tourisme qui indique une heure fantaisiste: quand remettra-t-on une pile, Monsieur l'Echevin des Horloges? Eh bien, elle est commandée mais pas encore arrivée, vu son modèle très spécial; le service va bricoler quelque chose en attendant mieux. (Mais pourquoi pas l'électrifier, tout simplement?)

## Vous avez dit «digressions»?

Quand **Arnaud Fagard** propose à la majorité de réaliser l'entretien des boiseries et des jets d'eau du Pouhon Pierre le Grand afin d'éviter des réparations plus coûteuses ensuite (211000€ pour les châssis de l'Hôtel de Ville!), il se fait corriger publiquement par un conseiller sur son orthographe erronée, et le président de séance, interpellé, trouve cela normal. Ah oui? Expliquez-nous donc ce que cette petite humiliation vient apporter au débat? Quand Alternative-plus «digresse», on lui coupe le micro.



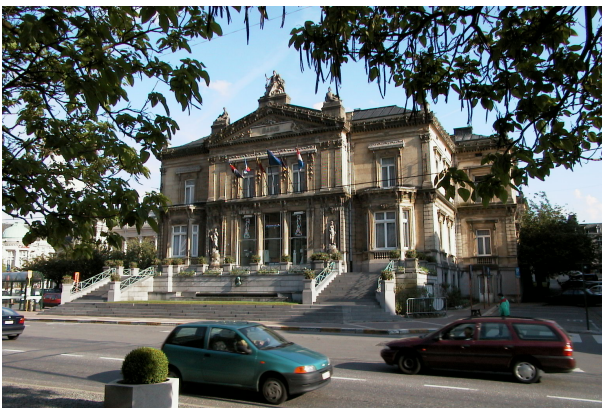
**Volte-face en Conseil communal jeudi 27 mai où la majorité, après avoir négligé notre patrimoine pendant des années, semble brusquement se souvenir de son existence et met les bouchées doubles pour ne pas rater le coche de la reconnaissance Unesco. Le Golf Hôtel sera-t-il sauvé et le Waux-Hall enfin restauré, grâce à la pression exercée par des associations depuis des années et par Alternative-plus depuis des mois? Et cerise sur le gâteau, la maison aux Trois Clefs, ancêtre spadois du XVI ème siècle, ne pourrait-elle être rachetée et restaurée, à l'initiative de la ministre De Bue?**

## Comme par magie, tout se débloque au Waux-Hall!

Le 29 avril, **Paul Mordan** proposait au Conseil communal de réactiver le dossier du Waux-Hall et de déposer la demande d'urbanisme; refusé. Puis l'on apprend qu'en sa séance du 11 mai, le Collège a voté la demande de restauration et des aménagements de ses volumes intérieurs. Que nous vaut ce brusque revirement? Eh bien, comme dans les contes, l'intervention d'une bonne fée, la ministre De Bue, armée non pas d'une baguette magique mais, visiblement, du doigt sévère de la réprimande. Et comme un miracle n'arrive jamais

seul, on nous assure que le futur utilisateur du Waux-Hall, après 14 années (!) serait toujours intéressé par l'occupation des lieux, condition de réaffectation sine qua non pour obtenir les subsides; quant à l'Académie qui doit également s'y loger, elle occuperait un bâtiment à construire sur le site des anciennes serres. On croit rêver, voilà que ça bouge! Bravo à **Paul Mordan** pour sa ténacité!

### **Par contre, c'est de moins en moins clair aux Anciens Thermes...**



Encore un déclassement de parcelle communale (20m<sup>2</sup> au total) qui passe ainsi du domaine privé au domaine public pour les besoins du chantier du parking. **Frank Gazzard** a demandé des explications à l'échevin des Travaux au sujet des Anciens Thermes dont les plans semblent changer régulièrement; l'échevin lui-même, dans un discours confus, semble ne plus s'y retrouver; c'est un peu court de répondre que des travaux pareils demandent des adaptations constantes: il y a un cahier des charges clair et précis dont les prescriptions ne peuvent être modifiées par la suite, des plans et un permis d'urbanisme approuvés en Conseil communal et puis par l'administration de l'urbanisme, et des promesses faites à l'opposition de l'instruire en visitant le chantier, ce qu'elle attend toujours. Et quid des 5 fonctions obligatoires, dont certaines sont conseillées par l'étude SEGEFA, à rencontrer dans ce complexe à usages multiples, à savoir une fonction HoReCa (un hôtel et un restaurant), une fonction commerciale (+10 commerces d'artisanat ou de luxe, pas de galerie ni de commerce HoReCa), une fonction résidentielle (plusieurs appartements de standing de minimum 100m<sup>2</sup>), une fonction parking et une fonction culturelle (salle accessible au grand

public relatant la vie thermale de Spa)? Pas de réponse claire de l'échevin qui semble embarrassé: il assure que les 5 fonctions sont toujours rencontrées, mais nous avons de plus en plus de doutes sur leur forme. Rappelons que ce complexe, d'après l'étude SEGEFA de l'université de Liège, devait servir de lien entre la place Verte et la place Royale en ouvrant un espace plaisant, à la fois patrimonial et commercial, propice à la déambulation des badauds; bref, naguère, l'esprit du projet apportait un plus aux Spadois et ne servait pas uniquement les intérêts privés, Spadois auxquels les contraintes d'un chantier pénible, même s'il participera à la valorisation de notre magnifique patrimoine, pèsent énormément, surtout les commerçants des rues de la Poste et Servais.

### **Mambaye-Hoctaisart sur les rails mais à un train d'enfer!**

Bouchées doubles pour le SOL, recalé il y a peu et qu'on nous ressert à toute vitesse, tellement vite qu'on se demande comment le bureau d'études, en une semaine, a pu le modifier d'après les remarques émises en CC du 12 mai. A croire qu'il était ficelé d'avance... Un blanc-seing au privé? Les points noirs de ce projet démesuré subsistent, toujours les mêmes, et **Frank Gazzard** les a rappelés à nouveau: la majorité travaille à l'envers; elle n'a pas réalisé d'étude en amont, ni des besoins en logements (d'ici 2034, seulement 69 logements nécessaires et non 753, d'après les statistiques de l'IWEPS: 10 fois moins!) ni de la capacité d'absorption des voiries concernées par le site; elle impose donc aux Spadois un village de vacances de 900 personnes et un lotissement tout à côté de 400 personnes, puis s'interroge pour savoir comment élargir la rue de Barisart et l'entrée de la place Verte; en coupant des arbres ? (Plausible: c'est une «solution» qui a été avancée par la déléguée du bureau d'études). En repoussant les façades des maisons? En détournant le trafic dans toutes les petites rues voisines? Ce village de vacances est tout simplement trop grand; ce lotissement aussi. Nous avons bien expliqué notre position: nous ne sommes pas contre ce projet ni contre les logements, mais contre le gigantisme. Arrêtons les frais, surtout ceux qui se font sur le dos des Spadois: l'étude de la mobilité (21 000€), la réunion d'information (5000 €) et les aménagements de la rue de Barisart (facture très très lourde à prévoir) seront à leur charge... un

lourd tribut pour un projet que personne n'a demandé et qui en indispose plus d'un, tout cela au bénéfice du privé. Autres points noirs: les études de la mobilité et du bruit seront-elles finalisées avant la clôture du dossier? Pourquoi l'enquête publique a-t-elle été fixée pendant les vacances, du 15 juin au 14 juillet, un très mauvais moment pour l'expression citoyenne? Pourquoi à Stoumont parvient-on à limiter la circulation dans le Parc Naturel des Sources, et pas à Spa où l'on peut craindre une empreinte lourde des touristes du village sur la forêt environnante, la zone Natura 2000, et des nuisances graves sur la faune et la flore? Pourquoi construire un lotissement en périphérie, alors que les ministres Collignon et Borsus dans un article de journal récent insistaient sur les outils et mécanismes à mettre en place dans les communes pour éviter la périurbanisation et redensifier les centres-villes? Pourquoi? Pourquoi? Pourquoi? Réponses habituelles: emploi (50 équivalents temps plein, peut-être, mais saisonniers et pas nécessairement spadois...), jeunes ménages, démographie, tourisme... Mais la palme est revenue à la bourgmestre qui n'a reculé devant aucun paradoxe en affirmant que le village de vacances était une opportunité patrimoniale parce que grâce à lui, les deux châteaux de Mambaye et les deux glaciers seraient restaurés...! Suivant ce raisonnement, pour sauver le Golf Hôtel et le Waux-hall, devra-t-on y ériger des villages de vacances? **Frank Gazzard** a suggéré à la majorité de prendre l'avis d'ICOMOS Wallonie (organisation qui œuvre pour la conservation des monuments et des sites) au sujet de ce projet, puisque prochainement Spa sera sans doute reconnue Ville Unesco, ainsi que cela se fait pour les autres aspects du dossier (environnement, mobilité...).

### 263 places de parking perdues à cause des travaux...!

**Paul Mordan** a interpellé la bourgmestre sur la suite qu'elle comptait donner à la pétition initiée par les commerçants, pétition qui a été déposée dans de nombreux magasins des rues de la Poste, Servais, Royale et place Verte; signée par un millier de personnes, elle reflète l'inquiétude des commerçants et des habitants devant la perte de très nombreuses places de parking (263!) occasionnée par les divers réaménagements du centre-ville, surtout rue de la

Poste où leur suppression pure et simple a bel et bien été annoncée. Il y aura bien des parkings rue de la Poste, a rassuré l'échevin de la Mobilité qui s'est engagé à respecter la voix populaire et à mettre en place des systèmes de rotation de parking plus rapides (30m', par exemple).

### Première modification budgétaire

Le budget communal à l'exercice propre du service ordinaire est en déséquilibre de 244 229€, ceci à cause de la crise: 29 700€ pour de petites fournitures et d'éventuelles prestations, 4 598€ pour la non-récupération du précompte immobilier auprès des locataires communaux durant la fermeture du secteur HoReCa, 65 295€ pour la non-réclamation des loyers des mêmes locataires communaux, 144 635€ pour la diminution de moitié du loyer du casino durant la période de fermeture de l'établissement, entre autres. Les 21 000€ de l'étude de mobilité pour le projet du Mambaye sont cette fois intégrés au budget, une demande précédente de **Arnaud Fagard** qui en a profité pour répéter que le budget n'était toujours pas pluriannuel, une obligation pourtant, et légitime puisqu'elle permet de ventiler les dépenses sur toute une mandature et d'anticiper les pertes et les rentrées. A quoi l'échevine des Finances a répondu que pour cela, il y avait le PST (Plan stratégique transversal). Non, a rétorqué notre conseiller: le PST ne définit que les objectifs à atteindre et les moyens d'y parvenir; il ne les chiffre pas.

**Frank Gazzard** est intervenu pour demander qu'en commission des Finances, une analyse fine soit réalisée afin d'expliquer aux divers conseillers comment la Ville peut encore taxer à un tel taux ses citoyens, alors qu'elle récolte une telle manne de revenus de notre patrimoine (entre 25 et 30% des recettes totales de la Ville sur une année). Chez Alternative-plus, elle a été faite par **Arnaud Fagard** et depuis longtemps publiée sur Facebook.



## Un cahier des charges toujours incomplet...

Le bardage de l'école de Nivezé, à repeindre entièrement (250 000 €) alors qu'il n'a que 5 ans, aura fait couler davantage d'encre que de peinture; le nouveau cahier des charges ne contient toujours pas de prix de remplacement des planches éventuellement abîmées; or ces planches ont un coût qui doit être évalué; et le gommage et la peinture sont rassemblés dans le même poste, ce qui ne se peut. La troisième version sera peut-être la bonne? Corrections acceptées. **(Paul Mordan)**

## Être partenaires, c'est bien; l'afficher, c'est mieux.

En effet, le CPAS héberge la Maison Arc-en-ciel qui aide les personnes en difficulté ou en questionnement par rapport à leur genre; pourquoi dès lors ne pas lever le drapeau arc-en-ciel pour accompagner cette belle démarche? **(Arnaud Fagard)** Un oubli, hélas, répond le président du CPAS qui jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendra plus...

## Attention! Peinture fraîche!

Mais déjà boursouflée et écaillée, a remarqué **Claude Brouet**, parlant de notre église St Remacle toute remise à neuf (21 915,63€); un citoyen a en effet attiré notre attention sur les défauts visibles qui affectent les pourtours des fenêtres et des vitraux du côté gauche dans la nef, le transept et le chœur.

## Une écoteam à l'administration? On dit OUI!

La réalisation d'un scan comportemental via un questionnaire anonyme portant sur les habitudes éco-responsables des membres de l'administration et le recrutement des membres d'une éco-team, dans le cadre d'une commune zéro déchet, ont bien sûr remporté notre adhésion; allons encore plus loin, a suggéré **Claude Brouet**: entraîons dans la foulée le personnel du CPAS. Notre conseiller en a profité pour rappeler que le tri des déchets à l'administration restait un point faible de l'analyse AFFOM qui avait été réalisée par Intradel, un problème facile à résoudre pourtant, vu les habitudes de tri acquises par les ménages spadois.

## Des nouvelles du Plan Local de Propreté (PLP)

**Luc Moens**, membre A+, s'est particulièrement impliqué dans ce plan communal visant à mieux gérer la propreté sur le territoire spadois. Le rapport 2020 présenté en Conseil du 29 avril, s'il reflète un réel progrès dans la démarche, révèle quelques points noirs à corriger, a expliqué **Frank Gazzard**: le manque d'outils pour mesurer le remplissage des poubelles publiques, la vidange trop rare des quelques poubelles des promenades et de la piste de ski, la traque aux graffiti uniquement sur demande (Alternative-plus propose un mur «street art»), la réduction du nombre de sachets pour excréments canins (de 80 000 à 40 000), la limitation de l'application «Fix my street» à l'organisation interne de l'administration et non aux citoyens qui devraient pouvoir réagir rapidement pour dénoncer des dépôts sauvages, l'emploi à mi-temps de l'agent constatateur, ce qui limite ses interventions... Il propose de travailler davantage dans l'éducation permanente, en distribuant par exemple des cendriers de poche lors des événements festifs et en initiant des actions à l'école avec les jeunes, autres que du ramassage des déchets.

**En vrac**: Hélas l'entrée de l'école de Creppe ne sera pas remise à neuf comme demandé par **Fabienne Dorval**. Les toilettes de la rue Schaltin sont de nouveau accessibles suite à l'intervention de **Claude Brouet**.

## Les petites chroniques de Philou: Et les taxis spadois?

Côté sanitaire, ils ont été eux aussi mis à mal à cause des pénibles protocoles imposés par le SPW. De plus, ils ont subi la perte des clients HoReCa et du circuit de Spa-Francorchamps. Côté stationnement: après avoir été éjectés du parking rue de la Poste, déplacés rue Royale face aux Bains, puis devant les jardins du Casino suite au chantier des Bains, en 2021, ils ont été encore déplacés en lieu et place du parking motos avenue Reine Astrid, un parking impeccablement bien situé pour travailler efficacement, expliquent les taximen qui voudraient que le Collège comprenne et coule une bonne fois pour toutes dans le marbre ce parking idéal. Patatras: renvoyés rue Royale depuis quelques semaines...! Ainsi vous comprendrez peut-être mieux la galère d'un métier régulièrement méprisé par divers automobilistes qui, hélas, ne respectent pas le panneau affichant «Parking Taxis».